

MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX

Vallouise-Pelvoux, le 21 juillet 2022

OBJET : Invitation à la réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu :

**LE MERCREDI 27 JUILLET 2022
A 20 H 30
EN MAIRIE DE VALLOUISE - PELVOUX**

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2022

Décisions du Maire

Délibérations

1. Tarifs de la redevance pour l'accès aux installations et aux services du site nordique de Vallouise-Pelvoux / saison 2022-2023 ;
2. Signature d'une convention avec l'association NORDIC ALPES DU SUD relative aux modalités de perception de la redevance sur le domaine nordique de Vallouise-Pelvoux ;
3. Demande de subvention pour l'acquisition d'un engin de damage à treuil d'occasion pour le domaine alpin ;
4. Demande de subvention pour le réaménagement de l'entrée sud de la commune de Vallouise-Pelvoux ;
5. Demande de subvention pour le développement et la modernisation de la signalétique et la mise en valeur du domaine nordique ;
6. Demande de subvention pour l'acquisition d'une motoneige électrique pour le domaine nordique ;
7. Attribution d'un marché public : acquisition d'un engin de damage à treuil d'occasion ;
8. Attribution d'un marché public : modernisation du réseau de neige de culture ;
9. Signature d'un avenant sur le lot n°1 des travaux portant sur la démolition d'un bâtiment existant et la construction d'un bloc sanitaire pour le camping municipal d'Ailefroide ;
10. Signature d'un avenant sur le lot n°4 des travaux portant sur la démolition d'un bâtiment existant et la construction d'un bloc sanitaire pour le camping municipal d'Ailefroide ;
11. Signature d'un avenant sur le lot n°2 des travaux portant sur la démolition d'un bâtiment existant et la construction d'un bloc sanitaire pour le camping municipal d'Ailefroide ;
12. Cession d'une fraction de parcelle appartenant au domaine privé communal sise au lieudit « Peyre Queyra » ;
13. Réalisation d'un échange foncier avec monsieur Robin Gaentzhirt – reprise de la délibération n°2 du 25 septembre 2019 ;

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.


Le Maire
Jean CONREAUX